



## Problème huissier

-----  
Par Loulou62

Bonjour

Suite à une dette de trop perçu Pôle emploi un échéancier à été établi suite à une baisse de mes revenus j'ai demandes à renégocier l'échéancier et j'ai eu pour réponse la visite d'un huissier avec un commandement de payer sur les conseils du tribunal j'ai pris contact avec l'huissier pour établir un échéancier j'ai eu comme réponse un courrier simple me demandant de payer sous pek e de saisie. Que puis je faire ? Merci d'avance de votre aide

Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Passer par un huissier coûtera plus cher.

Y a-t-il eu des impayés sur votre échéancier, qui justifierait le passage du dossier chez l'huissier ?

Vous pouvez également tenter de demander à pôle emploi, un effacement de ce trop-perçu, qui pourrait être total ou partiel, si vous êtes dans l'impossibilité de rembourser.